



Conseil économique et social

Distr. limitée
4 avril 2005
Français
Original: anglais

Pour suite à donner

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

Session annuelle de 2005

6-10 juin 2005

Point 5 de l'ordre du jour provisoire*

Projet de descriptif de programme de pays**

Libéria

Résumé

La Directrice générale présente, pour examen et commentaires le projet de descriptif de programme de pays relatif au Libéria. Le Conseil d'administration est invité à approuver le budget indicatif global de 2006, soit un montant de 2 826 000 dollars à prélever sur les ressources ordinaires, dans la limite des fonds disponibles, et un montant de 5 820 000 dollars à prélever sur les autres ressources, sous réserve du versement de contributions à des fins spéciales.

* E/ICEF/2005/7.

** Conformément à la décision 2002/4 du Conseil d'administration (E/ICEF/2002/8), le présent document sera révisé et affiché sur le site Web de l'UNICEF en octobre 2005, en même temps que le tableau récapitulatif des résultats. Il sera ensuite approuvé par le Conseil d'administration à sa première session ordinaire de 2006.



Données de base*

(2003, sauf indication contraire)

Nombre d'enfants de moins de 18 ans (en millions)	1,8
Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)	235
Insuffisance pondérale (% , modérée et sévère, 1999/2000)	26
Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes, 1987/1988)	580
Taux d'inscription à l'école primaire (% net, garçons/filles, 1999/2000)	79/61
Élèves qui atteignent la cinquième année de scolarité (% , 1998)	33
Accès à une eau plus salubre (% , 2002)	62
Taux de prévalence du VIH chez les adultes (% , fin 2003)	8,2
Enfants qui travaillent (% , mineurs âgés de 5 à 14 ans)	..
RNB par habitant en dollars des États-Unis	130
Enfants de 1 an ayant reçu le triple vaccin [diphtérie, coqueluche, tétanos (DCT) (%)]	38
Enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole (%)	53

* On trouvera des données nationales plus détaillées sur les enfants et les femmes à l'adresse Web <www.unicef.org>.

La situation des enfants et des femmes

1. La vie des enfants et des femmes est très précaire au Libéria. Les taux de mortalité y sont parmi les plus élevés du monde – mortalité infantile : 157 pour 1 000 naissances vivantes, mortalité des enfants de moins de 5 ans : 235 pour 1 000 naissances vivantes et mortalité maternelle : 580 pour 100 000 naissances vivantes.

2. La sécurité a été rétablie dans l'ensemble du pays vers le milieu de l'année, en 2004. Le désarmement et la démobilisation des combattants (103 000 personnes) ont été achevés à la fin de l'année, mais les fonds nécessaires au financement des mesures de réinsertion de plus de 40 % des démobilisés se font toujours attendre, ce qui constitue une grave menace pour la sécurité nationale. L'autorité de l'État et l'ordre public ne sont toujours pas pleinement rétablis dans l'ensemble du territoire. Le Gouvernement étant de caractère transitoire et manquant de ressources, les services publics de base n'ont pas été rétablis. Les déplacements sont rendus encore plus difficiles par le mauvais état des routes et la pénurie de transports publics.

3. Environ 260 000 personnes déplacées vivant dans des camps et 300 000 réfugiés ont commencé à rentrer chez eux, mais le processus est lent et il est à craindre, par ailleurs, que les services sociaux, l'hébergement et la sécurité alimentaire ne puissent être assurés en suffisance dans les zones de retour.

4. La malnutrition est généralisée; 39 % d'enfants de moins de 5 ans souffrent d'un retard de croissance et 26 % d'insuffisance pondérale. Le taux de carence en fer parmi les enfants âgés de 6 à 35 mois atteint 87 % et il est de 58 % chez les femmes non enceintes et de 62 % chez les femmes enceintes. L'espérance de vie, qui était de 47 ans en 2000, est passé à 41 ans en 2002. Les maladies infantiles les plus courantes sont le paludisme (42 %), la diarrhée (21 %) et les infections respiratoires aiguës (12 %). Actuellement, 45 % (132) des structures de soins de santé primaires datant d'avant la guerre sont en état de fonctionner, mais comme ils

sont financés à l'aide de fonds alloués aux opérations de secours d'urgence, ils n'ont pas de viabilité à moyen ou à long terme. La chaîne du froid est en cours de reconstitution. Des centres d'entreposage de vaccins ont été mis en place dans les 15 comtés du pays, mais des améliorations sont encore nécessaires. Pour l'instant, 106 centres de soins assurent les services courants relevant du Programme élargi de vaccination (PEV). Les taux de couverture sont estimés à 63 % pour le vaccin antituberculeux (BCG), 32 % pour le vaccin contre la rougeole, 23 % pour la fièvre jaune, 21 % pour le triple vaccin diphtérie/coqueluche/tétanos; et 26 % pour les trois doses de vaccin antipolio administrées par voie orale.

5. L'accès à un enseignement de qualité est une préoccupation majeure. Le nombre élevé d'écoles opérationnelles et d'inscriptions occultent le grave problème de la qualité. D'importants problèmes se posent : absence partielle ou totale de supervision ou de contrôle de la qualité, mauvaises conditions d'études, classes surchargées, pourcentage élevé d'étudiants trop âgés, nombre insuffisant d'établissements scolaires et incapacité pour de nombreux foyers de payer les frais de scolarité ou autres frais, même dans les écoles publiques. En général, les enseignants sont peu qualifiés; et 41 % d'entre eux n'ont pas le niveau de fin d'études secondaires. Les salaires sont versés par l'État de manière irrégulière et les enseignants sont souvent absents. La guerre a entraîné une longue interruption de la scolarité pour près de 500 000 enfants, qui sont aujourd'hui trop âgés pour la classe qui correspond à leur niveau. Il leur faudra un enseignement adapté, tel que le Programme d'études accélérées.

6. Un total de 11 780 enfants associés aux forces combattantes ont été démobilisés et seuls 42 n'ont pas encore été réunis avec leurs familles. La priorité actuelle est de les aider à se réinsérer, essentiellement grâce à des structures de proximité vouées à la protection de l'enfance et à l'accès à l'éducation et à l'apprentissage. Les rapports font état d'un niveau élevé de vulnérabilité à l'exploitation et aux abus sexuels et il n'existe pas pour l'instant de services de protection juridique ou sociale qui soient opérationnels.

7. La prévalence de l'infection par le VIH est en augmentation; environ 8,2 % de la population âgée de 15 à 49 ans sont touchés contre 5,6 % en 1999. En l'absence de données globales fiables, ces chiffres sont probablement inférieurs à la prévalence réelle de la maladie dans le pays, où sont réunis tous les principaux facteurs de nature à favoriser des taux d'incidence élevés.

8. En 2004, l'UNICEF a procédé à des évaluations de la situation dans le domaine de l'eau et de l'assainissement dans 13 des 15 comtés du pays. Le taux d'accès à des sources d'eau salubre, estimé à 24 %, tombe à 15 % lorsque l'on tient compte de leur fonctionnement, et le taux d'accès à des équipements sanitaires, qui est de 5 %, est alarmant.

9. L'infrastructure économique du pays ne se redresse que très lentement après 14 années de guerre civile et d'abandon et les investissements internationaux sont rares et timides. Le taux de chômage est d'environ 85 %.

10. Malgré ses ressources limitées, le Gouvernement national de transition du Libéria, qui a été instauré le 17 août 2003 par l'Accord de paix d'Accra (Ghana) et a pris ses fonctions en octobre 2003, appuie les efforts que déploient les organismes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales (ONG) qui travaillent en partenariat avec eux pour améliorer la situation des enfants et des femmes au Libéria.

Principaux résultats obtenus et enseignements tirés de la coopération précédente (2003-2005)

Principaux résultats obtenus

11. La situation politique et humanitaire et la situation relative à la sécurité ont été très instables au cours des trois dernières années; les combats ont atteint un sommet sans précédent en 2003 et déclenché une crise humanitaire. Le programme de pays a été adapté aux changements de la situation et porte désormais essentiellement sur la fourniture de services de base et la protection des enfants.

12. Dans le domaine de la santé et de la nutrition et en s'appuyant sur la vaccination comme fer de lance, le programme a joué un rôle important dans le rétablissement des services de soins de santé primaire (SSP). Il a contribué à la réouverture de 20 % des centres de soins qui fonctionnent actuellement et a permis à 80 % d'entre eux d'assurer les services courants relevant du Programme élargi de vaccination dans tous les districts. La chaîne du froid a été rétablie et des chambres froides sont opérationnelles dans tout le pays. En collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le programme a financé trois grandes campagnes de vaccination au cours desquelles 300 000 personnes ont été vaccinées contre la fièvre jaune, 986 000 enfants contre la polio et 1,5 million contre la rougeole. Aucun cas de polio n'a été signalé depuis trois ans, bien que le système de surveillance ne soit pas très efficace. Bien qu'il reste encore beaucoup à faire pour améliorer l'accès aux services et la qualité des services, les chiffres obtenus montrent que le nombre de personnes vaccinées augmente, le taux de vaccination par le BCG étant passé de 48 à 61 %, par exemple.

13. Le système scolaire qui s'était effondré a été rapidement remis sur pied grâce au programme « Retour à l'école ». Environ 800 000 enfants ont reçu des fournitures scolaires dans plus de 2 500 écoles. Plus de 13 000 enseignants ont effectué des stages de réorientation, 1 500 autres ont suivi une formation pour obtenir le certificat de niveau C et les capacités du système de contrôle ont été progressivement renforcées. En collaboration avec le Ministère de l'éducation, l'UNICEF gère la mise en place du programme d'études accélérées pour les enfants dont la scolarité a été interrompue. Ce programme a beaucoup de succès et 95 écoles – 10 500 élèves inscrits – ont été ouvertes dans les six premiers mois qui ont suivi la mise en application du programme. L'Agency for International Development (USAID) l'a intégré dans son programme et le nombre des inscriptions devrait tripler d'ici à la fin de 2005.

14. Le programme de protection de l'enfance a été en grande partie consacré au désarmement, à la démobilisation, à la réadaptation et à la réinsertion. La Commission nationale de désarmement, démobilisation, réadaptation et réinsertion a chargé l'UNICEF de la direction des opérations relatives aux enfants dans ce processus. Le programme a été efficace en matière de coordination nationale en réunissant tous ceux qui sont concernés par la protection de l'enfance et en établissant des principes généraux et des normes. Au total, 11 780 enfants, dont 2 738 filles, ont été démobilisés et tous, sauf 42, ont pu être réunis avec leurs familles. Maintenant que la méthodologie et les principes régissant la réinsertion sociale (essentiellement par l'école et l'apprentissage) ont été définis, il reste à les mettre en pratique. On a commencé à remettre en fonction les tribunaux pour

mineurs. À ce jour, en coopération avec la Mission des Nations Unies au Libéria, près de 500 agents de police ont suivi une formation et un système de protection policière pour les femmes et les enfants est actuellement mis en place; il sera renforcé en 2006.

15. Le programme d'approvisionnement en eau et d'assainissement a été axé sur la fourniture de services à un quart des 20 camps de personnes déplacées. Il a également appuyé le programme « Retour à l'école », et a atteint près de 50 % de l'objectif fixé pour 2005, à savoir équiper 1 100 écoles (soit environ 30 % du nombre total d'écoles dans le pays) en points d'eau salubre et en installations sanitaires.

16. L'UNICEF joue un rôle directeur dans l'élaboration des principes généraux régissant la coordination des mesures à prendre et leur exécution dans les quatre domaines du programme concernant l'approvisionnement en eau et l'assainissement, la santé et la nutrition, l'éducation et la protection de l'enfance. C'est dans les domaines où l'UNICEF a fourni un financement ou apporté une assistance technique et des innovations – par exemple la protection des enfants dans le cadre du processus de désarmement et de démobilisation ou le Programme d'études accélérées – que la coordination a été la meilleure.

Enseignements tirés

17. Le programme de protection de l'enfance dans le cadre du désarmement et de la démobilisation, mis en place au Libéria et en Sierra Leone, a fait la preuve de son efficacité, puisqu'en effet, près de 12 000 et 8 000 enfants respectivement en ont bénéficié. Grâce à son expérience institutionnelle et à l'octroi de fonds à ses partenaires dans ce domaine, l'UNICEF a pu coordonner l'exécution des mesures à prendre, fixer des normes et négocier avec la MINUL et la Commission nationale de désarmement, démobilisation, réadaptation et réinsertion au nom de toutes les parties prenantes. Les centres d'accueil provisoire, la recherche des familles et la réunification sont des formules qui donnent de bons résultats. Les procédures types adoptées pour la recherche des familles sont dorénavant appliquées aux cas transfrontières en collaboration étroite avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Toutefois, l'expérience a montré qu'il était nécessaire d'améliorer le processus d'identification initiale de l'enfant, de renforcer les critères d'accès et de développer, en les précisant, les Principes du Cap concernant la prévention du recrutement d'enfants dans les forces armées et la démobilisation et la réinsertion sociale des enfants soldats en Afrique. Il est important de définir avec précision l'objet d'un programme de démobilisation qui sépare le processus concernant les enfants de celui concernant les adultes. La question du versement d'une allocation provisoire de soutien aux enfants a de multiples conséquences et il faudrait qu'elle fasse l'objet d'un examen plus approfondi et de nouvelles décisions avant que la formule soit reprise dans d'autres pays.

18. Le Programme d'études accélérées est très apprécié, car il permet aux enfants de rattraper les années perdues, ne comporte ni frais de scolarité ni autres dépenses et attire les jeunes trop âgés pour la classe qui correspond à leur niveau. Toutefois, la question du non-paiement des enseignants, qui compromet la réussite du programme dans son ensemble, est extrêmement préoccupante. Il s'agit ou bien

d'enseignants qui participent au Programme d'études accélérées en plus de leurs heures de classe normales, ou bien de personnes qui n'appartiennent pas au corps des enseignants relevant du Ministère de l'éducation. Tous les organismes qui participent au Programme doivent prévoir de le financer pendant toute la durée du cycle de cinq ans qu'accompliront trois promotions d'élèves et inclure dans le financement une contribution aux salaires des enseignants. Dans le cas contraire, la portée du Programme restera limitée et il sera rapidement condamné. Il est bien entendu, toutefois, qu'il ne s'agit que d'un programme à court terme, dont l'objet n'est pas de remplacer le système scolaire normal.

Programme de pays, 2006

Tableau budgétaire récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Programme</i>	<i>Ressources ordinaires</i>	<i>Autres ressources</i>	Total
Éducation	500	1 250	1 750
Protection de l'enfant	500	800	1 300
Santé et nutrition	500	2 000	2 500
Eau, assainissement et hygiène	526	800	1 326
Relations extérieures et information	200	–	200
Dépenses multisectorielles	600	970	1 570
Total*	2 826	5 820	8 646

* Un appel humanitaire global devrait permettre de réunir 8 millions de dollars supplémentaires en 2006.

Élaboration du programme

19. Le programme d'urgence à court terme actuellement en place a dû être revu lorsque la situation politique et la sécurité se sont considérablement dégradées dans tous les pays. Il a été officiellement adopté sous sa forme révisée lors de l'évaluation à moyen terme qui a eu lieu au milieu de l'année 2004. L'évaluation globale à moyen terme a modifié la conception et l'orientation du programme pour les harmoniser avec le cadre pour la planification nationale d'après conflit – le Cadre de transition axé sur les résultats. Les membres du Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUMD) et le Ministère de la planification et des affaires économiques ont commencé leurs activités de planification conjointe par une réunion d'évaluation à laquelle il a été souligné que la situation politique et la sécurité restaient très précaires et imprévisibles. Étant donné que le Gouvernement de transition sera remplacé à la fin de l'année au cours de laquelle auront lieu des élections nationales, le Cadre de transition axé sur les résultats restera le cadre que le Gouvernement et les donateurs ont accepté pour la planification à court terme. Par conséquent, il a été convenu d'un commun accord de mettre en place un programme d'un an pour 2006, pour permettre aux organismes du Groupe des Nations Unies

pour le développement d'harmoniser leur cycles de programmation et de planifier conjointement un programme à long terme avec le nouveau gouvernement, qui s'inscrira dans un nouveau Cadre de transition axé sur les résultats. Par la suite, les ministères compétents et les organisations non gouvernementales concernées ont entrepris une planification détaillée en se fondant sur le cadre de transition et les engagements de l'UNICEF en faveur de l'enfance dans des situations d'urgence. Les recommandations détaillées du Comité des droits de l'enfant relatives aux mesures à prendre d'urgence dans les domaines des services de base, de la protection policière et juridique et de la création d'organes de contrôle ont également été intégrées dans le plan-programme.

Objectifs, principaux résultats et stratégies

20. Le programme de pays contribuera à la protection et à la réalisation des droits de l'enfant selon les priorités fixées dans le Cadre de transition axé sur les résultats. L'accent sera mis sur le rétablissement de services sociaux et les améliorations à apporter dans des domaines de protection essentiels – exploitation et abus sexuels et tribunaux pour mineurs, par exemple. Le programme sera axé sur les sept comtés où retournent la majorité des personnes déplacées et des réfugiés, qui sont aussi ceux qui ont été les plus dévastés. Au nombre d'entre eux figure Monrovia, la capitale, où vit la moitié de la population et où la majorité des enfants démobilisés devraient résider. La vaccination, la distribution de fournitures scolaires et la protection des enfants s'étendront à l'ensemble du pays, mais l'essentiel des activités relatives à la protection des enfants aura lieu dans les comtés.

21. L'éducation primaire occupera une place particulièrement importante dans le programme en raison de son rôle primordial dans la réinsertion des enfants ex-combattants démobilisés, dans la protection de l'enfance et dans le développement de l'enfant pendant la période d'après conflit. Tous les programmes comporteront des volets scolaires de façon à contribuer collectivement au relèvement du système scolaire. Les engagements actuels seront maintenus, dont le Programme d'études accélérées et la réinsertion sociale des enfants démobilisés (par l'école et l'apprentissage). Toutes les écoles et tous les centres médicaux des comtés prioritaires auront accès à l'eau salubre et disposeront d'installations sanitaires, et le programme de distribution d'eau, d'assainissement et d'hygiène sera élargi pour améliorer la situation dans 500 collectivités.

22. Compte tenu de la situation politique très instable au Libéria et dans les pays voisins, un important dispositif de préparation et de réaction aux situations d'urgence sera maintenu. Des stocks suffisants pour subvenir aux besoins de 10 000 personnes pendant un mois seront constitués dans le pays. L'accent est mis actuellement sur la zone frontalière avec la Côte d'Ivoire, où des mesures sont prises en prévision d'un afflux des réfugiés, et sur des programmes destinés à contrer le recrutement d'enfants comme mercenaires.

23. Le programme permettra aux responsables des comtés dans les divers ministères compétents de mieux superviser et administrer les comtés et, en collaboration avec les organismes des Nations Unies, de mieux y assurer la coordination et la collecte des données.

24. La question du VIH/sida sera examinée dans divers domaines, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), qui gère les ressources du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Des cours de préparation à la vie active seront introduits dans les écoles et des groupes de jeunes commenceront à effectuer un travail de prévention du VIH/sida auprès des jeunes non scolarisés. Ces activités seront complétées par le renforcement des compétences des assistants sociaux et des enseignants conformément à la stratégie, élaborée en 2005, concernant l'information, l'éducation et la communication et la communication pour le changement de comportement. Le programme relatif à la prévention de l'exploitation sexuelle dans les écoles comportera un volet sur le VIH/sida. En collaboration avec la MINUL, le programme étendra le système de signalement des cas d'exploitation sexuelle à l'ensemble du pays, en particulier aux principales zones où reviennent les personnes déplacées et les réfugiés, en créant des comités de lutte contre l'exploitation sexuelle dans les comités. Par ailleurs, la procédure d'enquête sera améliorée à la lumière de l'expérience acquise et de nouveaux enquêteurs seront formés pour que les cas d'abus sexuels dont des enfants sont victimes fassent l'objet d'enquêtes en bonne et due forme.

Lien avec les priorités nationales et le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement

25. Le bilan commun de pays et le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, restés au stade de l'ébauche depuis 2002-2003, sont aujourd'hui dépassés. Le cadre de transition axé sur les résultats, qui définit les priorités dans tous les secteurs, a été établi et approuvé par le Gouvernement, les donateurs et les ONG après la signature de l'accord de paix, la mise en place du gouvernement de transition et l'évaluation de l'ensemble des besoins. L'appel humanitaire intégré lancé à ce titre datait de la fin 2004. La Banque mondiale ayant jugé que le pays n'était pas encore à même d'élaborer une stratégie de réduction de la pauvreté, c'est le Cadre de transition axé sur les résultats qui servira de cadre à la planification nationale pour les 12 prochains mois au moins. Les programmes des organismes du Groupe des Nations Unies pour le développement sont fondés sur le Cadre de transition axé sur les résultats et sur le programme de l'UNICEF dans trois de ses domaines d'activité groupés : services sociaux de base; désarmement, démobilisation et réinsertion; et retour et rapatriement des personnes déplacées et des réfugiés. Les recommandations du Comité des droits de l'enfant coïncident avec nombre des priorités fixées dans le Cadre de transition. Le programme de pays proposé vise donc à aider à rétablir les services sociaux de base, surtout dans les zones où la plupart des personnes déplacées et des réfugiés retourneront. Le programme sera également axé sur les enfants qui avaient été associés aux forces combattantes, dont le désarmement et la démobilisation sont prévus dans le Cadre de transition axé sur les résultats.

Lien avec les priorités internationales

26. Deux importants volets du programme sont consacrés aux priorités de l'UNICEF que sont la vaccination et la protection de l'enfant. Tous deux contribueront largement à redynamiser ces secteurs dans l'ensemble du pays. Dans

un cas comme dans l'autre, l'UNICEF apparaît comme le principal organisme chargé d'élaborer les politiques et de fournir les apports techniques et financier. L'éducation des filles fait partie du programme général d'éducation qui constitue la base (tant du point de vue de l'accès que de la qualité) de l'éducation des filles. Cette éducation repose principalement sur des activités de plaidoyer ciblées, l'introduction de programmes de préparation à la vie active et la participation de 60 % de femmes aux nouveaux programmes de formation des enseignants. En raison de la modicité des ressources, la portée des interventions sur le VIH/sida a été limitée aux éléments de base : études des comportements des adolescents, orphelins et enfants vulnérables, et élaboration des principes généraux à respecter pour prévenir la transmission du VIH de la mère à l'enfant. Le programme complètera ces éléments de soutien des activités du Fonds mondial, par des interventions telles que la stratégie d'information, d'éducation et de communication et de communication pour le changement de comportement, la préparation à la vie active dans les écoles et la collaboration avec les groupes de jeunes. On espère pouvoir inclure dans le programme de pays pour 2007-2011 un volet spécialement consacré au VIH/sida et aux adolescents.

27. Le Libéria a récemment publié son premier rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement, dans lequel il mettait l'accent sur les énormes difficultés en vue. Le programme aidera à réaliser les objectifs en améliorant l'accès aux soins de santé primaires et leur qualité, l'enseignement primaire, l'approvisionnement en eau et l'assainissement et en faisant reculer les maladies qui peuvent être évitées grâce à la vaccination. Par ailleurs, l'UNICEF aidera le PNUD à s'assurer que le nouveau gouvernement est conscient des objectifs du Millénaire pour le développement et entend les réaliser.

Éléments du programme

28. Le programme **Éducation**, exécuté en collaboration avec le Ministère de l'éducation, l'Agency for International Development des États-Unis et des organisations non gouvernementales compétentes, permettra de mieux étoffer et d'élargir le Programme d'études accélérées, dont bénéficieront au total 40 000 enfants. Pour améliorer la qualité de l'éducation et en élargir l'accès, le programme aidera 500 enseignants de plus à préparer un diplôme leur permettant de dispenser des cours au niveau du cycle secondaire et 300 établissements à relever leur niveau d'enseignement. Pour ce faire, les capacités de planification du Ministère seront renforcées au niveau du pays et des comtés en insistant, surtout, sur le contrôle régulier et les rapports des enseignants. Grâce à ces activités, le programme favorisera également l'éducation des filles en se fixant pour objectif d'accroître de 10 % leur taux d'inscription et de 20 % leur taux de persévérance scolaire dans 300 établissements des comtés visés. Le programme d'éducation, qui constitue un volet de la stratégie de lutte contre le VIH/sida, étendra le programme de préparation à la vie active. La formation des enseignants des établissements d'enseignement ordinaires et des établissements appliquant le Programme d'études accélérées et portera notamment sur la préparation à la vie active et 600 écoles seront expressément désignées pour introduire le programme dans leur emploi du temps normal. L'initiative d'alimentation scolaire d'urgence se poursuivra en collaboration avec le Programme alimentaire mondial (PAM) en mettant spécialement l'accent sur l'inscription et la persévérance scolaire des filles.

29. Le programme **Protection de l'enfant** continuera à œuvrer résolument pour la réinsertion des enfants démobilisés. En outre, des stratégies spéciales cibleront les filles en aidant 4 000 filles à fréquenter l'école grâce au Programme d'investissement dans l'enseignement communautaire et 5 000 autres à suivre une formation. Par ailleurs, le programme développera encore le système de réinsertion sociale de proximité en créant 70 autres comités de protection de l'enfant et 70 clubs pour enfants dans les comtés visés. Cela viendra s'ajouter au soutien apporté au titre du suivi à 75 % des enfants démobilisés et au soutien psychosocial fourni par 400 enseignants spécialisés. Il s'agira surtout d'éviter que les enfants soient de nouveau recrutés. En collaboration avec le CICR et le HCR, le programme aidera 1 500 enfants à retrouver leurs familles dans le cadre du processus de rapatriement des réfugiés. Les unités de la police chargées d'assurer la protection des femmes et des enfants seront étoffées et élargies de manière à être opérationnelles dans cinq comtés. En outre, quelque 200 agents de ces unités recevront une formation relative aux tribunaux pour mineurs et des peines remplaçant la détention seront instituées. En outre, les élèves de 350 écoles apprendront à se protéger contre l'exploitation et les abus sexuels. Ces activités seront directement rattachées au projet de préparation à la vie active relevant du programme Éducation.

30. Pour protéger les enfants contre l'exploitation sexuelle de la part du personnel de l'ONU, après l'institution d'une procédure de signalement et la constitution d'équipes d'enquête spécialisées l'année dernière, des groupes chargés de lutter contre l'exploitation sexuelle seront créés dans les comtés visés pour encourager les victimes à se déclarer et pour s'assurer que toutes les plaintes déposées feront l'objet d'enquêtes en bonne due forme. L'orientation future de ce projet dépendra d'une étude sur la prostitution des enfants, qui permettra au programme de s'attaquer aux deux pires formes de travail des enfants : les enfants soldats et la prostitution des enfants. Les orphelinats feront l'objet d'un contrôle et recevront l'aide nécessaire au respect de certaines normes. Les enfants rendus vulnérables par le VIH/sida bénéficieront de soins spécialisés dans les comtés visés. Le Service de l'enfance du Ministère de la condition de la femme et du développement sera doté de moyens plus importants pour suivre l'application des recommandations du Comité des droits de l'enfant. Le programme relatif aux groupes de jeunes sera progressivement élargi à 25 autres groupes actifs dans les domaines de la préparation à la vie active et de la diffusion d'information sur le VIH/sida chez les jeunes.

31. Le programme **Santé et nutrition** aidera à étendre les services fournis dans le cadre du Programme élargi de vaccination à 250 dispensaires (dont 50 autres dotés d'un système de réfrigération fonctionnant à l'énergie solaire), en renforçant la chaîne du froid dans tous les comtés et en améliorant les compétences des 250 agents de manière à ce que le taux de couverture du triple vaccin DCT soit de 70 % et celui des deux doses de vaccin antitétanique de 65 %. Par ailleurs, 90 services de santé primaires (environ 30 % du total national) seront pris en charge. Avec la collaboration de l'OMS, le programme aidera le Ministère de la santé et des affaires sociales à exécuter un plan de financement durable des services de santé primaires. La stratégie de communication pour le changement de comportement, qui met l'accent sur le développement du jeune enfant, la nutrition, le paludisme et la santé de la procréation, sera introduite auprès des collectivités desservies par les 90 groupes sanitaires. Le programme renforcera les services de santé de la procréation en fournissant des matériaux aux 90 groupes sanitaires et en formant

leur personnel avec le concours du Fonds des Nations Unies pour la population. Il renforcera en outre les capacités opérationnelles des antennes sanitaires dans les comtés visés en même temps qu'il améliorera la gestion des données au niveau des comtés et du pays pour aider à administrer le système. Le programme collaborera avec le PAM pour renforcer le système de surveillance nutritionnelle nationale et s'assurer que les problèmes nutritionnels sont abordés selon une conception commune. L'UNICEF continuera à collaborer avec le Gouvernement, le PAM et les organisations non gouvernementales dans le domaine des politiques nutritionnelles. Des centres d'alimentation d'appoint seront créés en fonction des besoins. La supplémentation en vitamines et en oligoéléments sera intégrée aux services de soins de santé primaire ordinaires et à toute campagne de vaccination supplémentaire.

32. Le programme **Eau, assainissement et hygiène** continuera d'être le principal programme en la matière et, en tant que tel, d'aider le Gouvernement dans la coordination des activités au niveau du pays et des comtés et dans la gestion des données. La création d'un programme national d'entretien des pompes manuelles par les collectivités sera au centre de la collaboration interinstitutions. Quatre cents écoles de plus seront dotées d'eau salubre et d'installations sanitaires, si bien que tous les établissements des zones les plus peuplées du pays disposeront des installations adéquates. Des cours d'hygiène de type participatif y seront introduits. Quelque 500 collectivités desservies par ces établissements seront encouragées à améliorer leurs installations d'eau et leurs systèmes d'assainissement et à promouvoir le respect de règles d'hygiène.

33. Le programme **Relations extérieures et information** permettra de mobiliser des fonds, de tenir les donateurs informés des progrès réalisés et de mettre en place les capacités voulues pour fournir plus rapidement des informations à jour sur les situations d'urgence.

34. Les **coûts intersectoriels** serviront à financer des activités qu'aurait normalement prises en charge le Gouvernement, notamment le dédouanement et la distribution des vivres, le contrôle des opérations sur le terrain, l'établissement de rapports et la coordination. Ils serviront également à respecter les normes minimales de sécurité opérationnelle et à fournir au bureau des services de base, dont l'eau et l'électricité.

Principaux partenariats

35. En l'état actuel des choses, les organisations non gouvernementales sont les principaux partenaires d'exécution. L'UNICEF collabore avec diverses organisations non gouvernementales et joue le principal rôle de coordination dans tous les secteurs, en particulier dans les secteurs de la protection de l'enfant, du Programme d'études accélérées et de l'eau et de l'assainissement. Le programme de vaccination est exécuté en collaboration avec l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination et avec le soutien du Center for Disease Control and Prevention des États-Unis. Le programme de pays coopère avec l'Agency for International Development des États-Unis pour étendre le Programme d'études accélérées et avec la MINUL dans divers domaines, en particulier la protection de l'enfant. Après le désarmement et la démobilisation, le partenariat se poursuivra avec les programmes de réinsertion, ainsi que la prévention de l'exploitation sexuelle, la création au sein de la Police nationale libérienne d'unités chargées d'assurer la protection des

femmes et des enfants, et la réforme du système d'administration de la justice pour mineurs. Un groupe de partenaires, composé du HCR, du CICR, de l'International Rescue Committee et de Save the Children (Royaume-Uni), s'emploie de part et d'autre des frontières à retrouver trace des familles et à réunifier leurs membres. Le programme continuera à travailler en partenariat avec le PNUD, qui gère les ressources du Fonds mondial de lutte contre le VIH/sida. L'UNICEF et le PAM procèdent actuellement à l'analyse de la situation nutritionnelle du pays et à la mise au point d'un système de surveillance durable. Par ailleurs, le PAM aide le secteur de l'enseignement au moyen de programmes d'alimentation scolaire d'urgence. Avec la coopération du Bureau d'aide humanitaire de l'Union européenne, le programme s'emploie actuellement à renforcer la coordination nationale des activités concernant l'eau et l'assainissement, à respecter certaines normes, à étendre le système d'entretien des pompes manuelles par les collectivités et à aider à élaborer et à harmoniser les systèmes de protection transfrontaliers.

Suivi, évaluation et gestion du programme

36. Le suivi et la gestion des données sont d'une importance cruciale. Les systèmes actuels sont, au mieux, fragiles et peu fiables. Le programme bénéficiera de l'aide du Centre d'information humanitaire, initialement créé au sein du Bureau de la coordination des affaires humanitaires du Secrétariat de l'ONU, qui peut rassembler et présenter les données. Les cartes de villages, dont l'exécution doit s'achever en 2005, permettront de localiser et d'enregistrer les données de base sur les prestations de services et sur les lacunes observées à cet égard. Elles serviront également à présenter les résultats des enquêtes en grappes à indicateurs multiples. Un système DevInfo sera créé au sein du Département de statistique avec le soutien de l'UNICEF et du PNUD et aidera à présenter toutes les données actuelles permettant d'indiquer les progrès réalisés par rapport aux objectifs du Millénaire pour le développement. Les données sur le suivi de l'application des dispositions de la Convention relative aux droits de l'enfant seront recueillies par le Service de l'enfance du Ministère de la condition féminine et du développement, avec le soutien technique de l'UNICEF.

37. Il y aura trois modes de suivi. Le premier sera le mécanisme de coordination au niveau des comités, qui fournira des données courantes tous les mois. Il s'agit du principal outil de collecte d'informations permettant d'assurer le suivi du Cadre de transition axé sur les résultats. Le second mode de suivi correspond aux visites qu'effectuent régulièrement sur le terrain les administrateurs de programme pour vérifier les rapports des partenaires d'exécution. Le troisième mode de suivi revêt la forme d'enquêtes initiales en vue des mesures à prendre dans les domaines de la nutrition, de l'eau et de l'assainissement. Les enquêtes par grappes à indicateurs multiples fournissent des informations de base très précieuses. Un système de site sentinelle créé dans certains établissements en 2005 sera maintenu en 2006 et utilisé pour suivre l'évolution des taux d'inscription et de persévérance scolaire. L'évaluation rapide des lieux d'enseignement sera adaptée de manière à pouvoir être intégrée au système de gestion de l'éducation et, partant, être actualisée. Les principales enquêtes seront les enquêtes par grappes à indicateurs multiples, une étude sur la portée du programme élargi de vaccination et la mise à jour du système d'évaluation rapide des lieux d'enseignement.